

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 11

Artikel: Ne nous laissons plus faire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BONNES MAINS ET ÉTRENNES

L'habitude des « bonnes mains » est entrée dans nos mœurs, à tel point que, malgré l'augmentation constante du coût de la vie, nous y restons fidèles. Chacun donne ce qu'il veut, mais pas toujours ce qu'il peut... Car il existe des gens fort aisés qui ne donnent rien, et des gens dans la gêne qui se croient obligés de donner, ce qui représente pour eux un véritable sacrifice. Il faudrait, une fois pour toutes, mettre de l'ordre dans le domaine de ces gratifications discrètes.

LE POURBOIRE AU CAFÉ-RESTAURANT

Les sommelières reçoivent, en moyenne, le 15 % du prix des consommations. Selon elles, les gens arrodissent par paresse, ou par crainte de ne pas donner assez. A l'époque où le 10 % était de mise, les clients se montraient moins généreux, le calcul leur étant plus facile. A présent, plutôt que de se casser la tête, ils mettent « quelque chose de plus ». Mais il arrive aussi très souvent que la clientèle la plus fidèle donne des pourboires particulièrement généreux pour être certaine d'être gâtée et servie mieux que les autres.

LES « BONNES MAINS » DONNÉES AUX POMPISTES

Elles sont rares. Le pompiste interrogé m'a déclaré : « Les automobilistes ne donnent que s'ils ont affaire à quelqu'un d'aimable, qui essaie leur pare-brise. Autrement — et surtout s'ils ne sont pas d'ici — c'est... ni vu ni connu ! Evidemment, le bon commerçant, prévenant, poli, serviable, s'attire des égards de la part du client, lequel, alors, revient et est, au surplus, plus généreux ».

LE POURBOIRE AUX CHAUFFEURS DE TAXIS

Je m'étais laissé dire que les chauffeurs de taxis genevois avaient eu un mouvement d'humour, trouvant humiliant le système des pourboires. Ils désiraient, paraît-il, ne plus en avoir, mais que le prix des taxis soit augmenté. C'est une idée comme une autre... Nous avons pour notre part, questionné un chauffeur vaudois, qui nous a répondu très franchement : « Ceux qui sont les plus aimables, parmi les clients, arrodisent la somme demandée, en ajoutant cinquante centimes, par exemple. En général, ils donnent le 10 %. Mais j'ai remarqué que tout dépend de la longueur du trajet. Ceux qui ne vont pas loin ne sont pas aimables. Ils restent muets et sont pingres par-dessus le marché. En revanche, ceux qui en ont pour un moment à me tenir compagnie sont tout de suite moins anonymes. Ils lèvent conversation, le temps passe plus vite, nous nous quittions amis et leur pourboire est gros, à la mesure de leur bonne humeur. Et ceux qui sont des clients réguliers sont également très généreux. Ils aiment retrouver les mêmes chauffeurs. »

LES GRATIFICATIONS AUX FACTEURS

Ce sont les plus variées. Il y a des gens qui reçoivent le « facteur des mandats » chaque fois avec un franc au moins. Quand les sommes apportées à domicile sont importantes, le franc est doublé, parfois même quintuplé. Mais à la fin de l'année, alors, les étrennes sont relativement moins généreuses : c'est la thune symbolique. En revanche, les étrennes remises par ceux qui ne donnent habituellement jamais rien sont beaucoup plus substantielles et peuvent aller jusqu'à 30 francs.

Le facteur aux lettres, lui, est beaucoup moins gâté. Les rares fois où il doit monter à l'étage pour faire signer un recommandé, il ne reçoit pas toujours quelque chose. C'est à Noël, presque exclusivement, qu'on lui donne « ses

étrennes » (5 francs au minimum). Quant au facteur des paquets, on a toujours pitié de lui, vu qu'il est toujours chargé, et c'est toute l'année qu'il reçoit entre 50 centimes et 1 franc. A Noël, les gens, comblés de colis, sont généreux pour lui, mais pas autant que pour le facteur des mandats, pourtant (là aussi, c'est la thune qui semble être de rigueur).

LES ÉTRENNES DES CONCIERGES

Dans le temps, à Paris, par exemple, les concierges avaient une loge et recevaient le courrier des locataires puisque les boîtes aux lettres individuelles n'existaient pas encore. Le ou la concierge prenait donc soin de tout ce courrier jusqu'au retour du travail des gens de l'immeuble. De là, probablement, est venue l'habitude de donner des pourboires à son concierge. Besoin aussi de la discrémination de ce dernier ou de cette dernière. Car il fut un temps où tout un chacun avait une sainte terreur de sa concierge, laquelle pouvait lire le courrier, ouvrir les paquets... C'était en quelque sorte un agent secret... et indiscret, qui savait tout des uns et des autres ! Actuellement, les concierges rendent peut-être beaucoup moins de services, mais la coutume est restée, au moins pour Nouvel-An. Les étrennes de concierges peuvent varier entre 10 et 50 francs, mais, en général, les locataires donnent 15 ou 20 francs.

LA « BONNE MAIN » AUX COIFFEURS ET COIFFEUSES

Il paraît y avoir une base de 10 % dans les « bonnes mains » remises au coiffeur ou à la coiffeuse. Dans certains grands salons de coiffure, où le personnel est très nombreux et où les clientes patient à la caisse, on trouve, à la sortie, autant de petites tirelires qu'il y a de coiffeuses, avec, chacune, son prénom. Ainsi les clientes peuvent-elles discrètement glisser une ou deux pièces dans la fente. Mais là, il y a le risque de l'anonymat : les clientes les plus malignes oseront mettre dans la tirelière aveugle et mettre la piécette de 5 ou de 10 centimes qu'elles n'oseraient mettre dans la main de la coiffeuse indolent. En somme, récompenser les bons et punir les méchants...

LE POINT DE VUE DU CITOYEN QUI EST CONTRE LES POURBOIRES

M. X. est catégorique : « Je suis résolument contre le pourboire. Il est humiliant pour celui qui le reçoit (cela diminue un homme) et il revient cher à celui qui le donne. Quand le café est à 90 centimes et qu'on se fait un devoir de le payer chaque fois 1 fr. 10, la tasse de café me paraît rudement coûteuse, à la fin du mois ! Il faudrait calculer les prix au plus juste, sinon on ne s'en sort plus. Si on doit indexer, dans toutes les branches

commerciales, un service supplémentaire, cela peut aller loin... On n'en finit plus. C'est au patron de payer ses ouvriers, et non aux clients. On a pris l'habitude non seulement de tout majorer, mais encore de jouer aux riches. Au surplus, comme je vous le disais, le pourboire est humiliant pour celui qui le reçoit. Il fait du chauffeur de taxi un larbin et de la concierge une bonne-à-tout-faire. Et puis cette appellation : le pourboire ! A notre époque de lutte contre l'alcoolisme ! Pourquoi pas alors le pourfumer ?... »

L'ÉDUCATION PAR LE POURBOIRE...

... c'est ce que propose une consommatrice pleine de sagesse. Au restaurant, il ne faudrait récompenser que la sommelière ou le garçon souriant, rapide, conscientieux, agréable, au garage ne donner d'argent qu'au pompiste serviable et plein d'initiatives sympathiques, ne donner de « bonne main » qu'au chauffeur de taxi avenant et prompt, qui ne fait pas de détours express et qui conduit à la fois rapidement et prudemment, ne gratifier que les coiffeuses habiles et gentilles, les facteurs les-tes et toujours bien lunés, et les concierges discrets et scrupuleux. Mais il faudrait surtout que tous ces gens qui sont, en somme, déjà payés pour rendre service à d'autres ne considèrent pas les pourboires comme un dû, et que ceux qui donnent n'aient pas toujours cette crainte maladive de ne pas donner assez. Il faudrait une règle générale pour tous : le pourboire seulement pour ceux dont on est vraiment content et qui ne donnent pas l'impression d'avoir fait du zèle seulement parce qu'il y a une « bonne main » au bout. Il faudrait pouvoir dire : supprimons le principe des « bonnes mains » pour tout le monde, tout en laissant aux gens aisés ou très contents la liberté de glisser une pièce dans les mains de celui qui l'a méritée. Ces exceptions-là auront alors plus de valeur, et beaucoup de consommateurs n'auront plus à se repentir d'avoir récompensé le garçon de café peu sympathique ou tel pompiste indolent. En somme, récompenser les bons et punir les méchants...

L'Helvétie.



Ne nous laissons plus faire

Cette fois-ci, la mesure est comble. A la montée vertigineuse du coût de la vie s'ajoute la malhonnêteté de plus en plus grande de certains commerçants dont le nombre paraît se multiplier. De toutes parts, les consommatrices et les consommateurs se plaignent. « On se f... de nous », s'écrient les plus révoltés. « Nous sommes les cochons des payants, nous n'avons plus le choix », se lamentent les résignés. Et c'est vrai, et nous en avons la preuve tous les jours : alors que la vie est déjà bien trop chère, les consommateurs se « font avoir ».

Un exemple entre mille ? Une jeune mère de famille, qui est dans l'enseignement privé et qui doit accepter des travaux à domicile pour entretenir ses enfants à charge, confie à une grande maison lausannoise sa machine à écrire dont le cylindre avait été faussé par une demi-chute. En attendant que la machine soit réparée, on lui en prête une autre. Après plusieurs jours, on lui fait un devis, par téléphone : 234 francs ! Presque le prix d'une machine neuve... On lui laisse entendre qu'elle ferait mieux d'acheter une nouvelle machine. Pour la différence ! Mais voilà, notre jeune mère de famille est à 100 francs près. Aussi préfère-t-elle qu'on lui répare sa machine. Quelques semaines plus tard, elle va chercher son bien réparé. Et elle paie... C'est un trou énorme dans le budget familial. Cela représente quelques privations. Mais puisqu'il le faut, elle se fait une raison. D'autant plus qu'on lui a certifié que sa machine était de nouveau « comme neuve ».

Quatre mois plus tard, exactement, cette machine « comme neuve » se met à « pécloter » en plusieurs endroits. Des vis se mettent à tomber, les lettres se superposent sur le papier, les majuscules se déplacent. L'objet devient inutilisable. Mais la pauvre jeune dame hésite maintenant à s'adresser de nouveau à cette grande maison dont les réparations se comptent par centaines de francs. Elle se rappelle avoir, il y a bien longtemps déjà, confié sa machine à un mécanicien retraité, qui bricolait merveilleusement à des prix dérisoires. Mais, hélas ! le vieil homme, qui lui avait réparé sa machine, jadis pour un billet de 20 francs, a déménagé dans le Gros-de-Vaud. Comme elle n'est pas motorisée et lui non plus, il faut renoncer, d'autant plus qu'elle ne peut pas se passer de sa machine pour son travail. Alors, elle interroge ses amis et connaissances : « Auriez-vous, par hasard, l'adresse d'un mécanicien travaillant à domicile, honnête et conscientieux ? » On lui donne une adresse. Malheureusement, ce mécanicien a maintenant des ennuis avec sa vue et a dû interrompre son activité. Elle ne trouvera rien sur la place de Lausanne. En revanche, l'un de ses parents de Genève vient lui prêter sa propre machine et cuiller la sienne pour tenter de voir ce qu'on peut faire dans la ville du bout du lac. S'étant adressé à la patronne fort sympathique d'un magasin de machines, il s'entend proposer un devis de 300 francs pour la réparation de cette fameuse machine. Est-ce une plaisanterie ? « Mais cette machine vient d'être réparée et remise à neuf pour 234 francs ! » On lui répond : « Les boulons n'ont pas été resserrés. Cette dame ne devait pas s'en servir dans cet état. Les dégâts sont graves, maintenant... » Finalement, à force de frapper à toutes les portes, le parent de notre jeune dactylo découvre, à Genève, un petit mécanicien d'une « grosse boîte », mais travaillant aussi un peu à domicile, à ses heures de liberté. Interrogé, ce jeune mécanicien reconnaît que les grandes maisons exagèrent vraiment : « Quand on nous porte une machine à réparer, nous recevons, pour cette réparation, 12 francs par heure. Mais sur sa note, le patron compte 30 francs de l'heure. De plus, quand il y a huit heures de travail sur une machine, le patron en facture parfois douze... Honnêtement, pour la réparation de votre machine, c'était entre 120 et 130 francs que vous deviez payer à cette maison lausannoise, et non 284 francs... Les grandes maisons qui retapent des machines entièrement le font pour 450 francs alors que je peux le faire pour 150 francs, avec bénéfice ! D'ailleurs, si vous m'aviez confié votre machine à cette grosse boîte de Lausanne, ce n'est pas 234 francs que je vous aurais demandé pour le même travail, mais 80 francs ! Pas plus. »

Allez savoir encore si les gros commerçants ne font pas exprès de ne pas revisser solidement les boulons quand ils réparent les machines des consommateurs... « Celui qui a fait ça devait être fatigué... » a avoué le mécanicien genevois au parent de notre Lausannoise. Pour notre part, nous communions à nous mêlier. D'autant plus que nous avons entendu dire, l'autre jour, à propos de la fabrication actuelle des voitures automobiles : « A présent, ces fabricants engagent un spécialiste non pour assurer une solidité toujours plus grande à ces voitures, mais pour qu'il soit fait en sorte qu'au bout d'un certain temps (le plus court possible !) tout se détache à la fois et que le client soit obligé d'acheter une nouvelle voiture. »

La fin de mon histoire ? La fameuse machine à écrire lausannoise a été réparée parfaitement, à Genève, par ce petit mécanicien pour le prix de 30 francs !

J'ai expliqué à « mes » coiffeurs successifs que mon temps est aussi précieux que le leur (en pensant qu'il l'est davantage, sans modestie aucune !). Rien n'y fit. De bla-bla en excuses, je perdais toujours du temps.

Un jour j'ai trouvé une coiffeuse devant laquelle j'ai été d'entrée mes doléances et griefs : depuis, je n'attends plus.

En tenant compte qu'attendre est fatigant et qu'une foule de clientes se plaignent de perdre trop de temps dans les salons de coiffure, pourquoi ne pratiquent-elles pas une campagne de non-attente ?

Pour les coiffeurs, ce serait aussi une condition de garder la clientèle.

A.-M. S.

L'HELVÉTIQUE

le traitement

Asba

- excellent fortifiant des gencives et des dents
- prévient le déchaussement
- agit efficacement contre la carie

traitement Asba conseillé par votre médecin-dentiste